

50 rue Arago
34200 Sète

Le bilan entrepreneurial

Objectif :

Le bilan de compétences entrepreneurial a pour objectif d'évaluer avec précision les aptitudes, les capacités d'un salarié, d'un demandeur d'emploi à s'engager dans un projet professionnel, avec la possibilité de projet de création d'entreprise, de reconversion professionnelle ou pour un entrepreneur à donner une autre orientation à son projet entrepreneurial. Il permet de définir un projet professionnel et s'accompagne d'un plan d'action permettant de le mettre en œuvre.

Le bilan de compétences entrepreneurial vise à développer la capacité à prendre des décisions quant à son orientation professionnelle grâce à une meilleure connaissance de ses aspirations professionnelles (mission, valeur, personnalité, besoin, talents), de ses compétences (ressources, aptitudes, Soft skills).

Contenu

Le contenu du bilan est structuré et organisé en trois phases au terme desquelles une synthèse écrite des résultats est remise au bénéficiaire :

LES 3 PHASES DU BILAN SONT :

- **La phase préliminaire :**
 - Le but est de mieux comprendre votre projet de création. Mais aussi de conforter votre engagement et de prendre connaissance de votre situation. A ce stade, nous validerons vos objectifs et le déroulement du bilan.

- **La phase d'investigation :**

Cette phase vous permettra d'explorer et d'approfondir votre désir de création avec :

- Une analyse de votre parcours et des compétences transférables en tant que créateur d'entreprise, avec une exploration de vos sources de motivations et

de vos valeurs en lien avec la création d'entreprise pour évaluer votre potentialité entrepreneuriale,

- L'identification de vos freins (contraintes personnelles, familiales, financières) et de vos opportunités de développement, et aussi la réalisation d'interviews de chefs d'entreprise ou d'indépendants.

- **La phase de conclusions :**

- Présentation au bénéficiaire et remise de la synthèse qui prend en compte l'analyse des différents résultats aux tests ainsi que la formalisation des échanges réguliers et personnalisés entre le bénéficiaire et son conseiller tout au long du parcours bilan.

Durée

Le bilan entrepreneurial se déroule entre 10 et 12 heures d'entretiens individuels de 2 heures et environ 6 heures de travail personnel. Le bilan entrepreneurial s'effectue sur une amplitude de 4 à 6 semaines.

Modalités

Le bilan entrepreneurial peut se dérouler en présentiel ou distanciel.

Afin de déterminer l'état d'avancement de votre projet et identifier vos attentes et besoins, un entretien physique ou à distance sera mis en place, cet entretien sera gratuit.

Tarifs

410€ TTC.